

## Décision relative à une demande de changement de composition d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande de changement mineur de composition du produit phytopharmaceutique **VINTEC***

*de la société*                      *BI-PA SA*  
*enregistrée sous le*        *n°2021-4002*

*Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 20 décembre 2022,*

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables sous réserve du respect de la composition du produit autorisée dans les conclusions de l'évaluation.

La modification de la composition intégrale du produit référencé ci-après **est accordée** en France.

<b>Informations générales sur le produit</b>	
<b>Nom du produit</b>	VINTEC
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	BI-PA SA Technologielaan 7 - Industriepark 1840 LONDERZEEL Belgique
<b>Formulation</b>	Granulé dispersable (WG)
Contenant	1.10 <sup>10</sup> UFC/g - <i>Trichoderma atroviride</i> SC1
<b>Numéro d'intrant</b>	040-2015.03 (numéro d'intrant correspondant à la nouvelle composition du produit)
<b>Numéro d'AMM</b>	2169998
<b>Fonction</b>	Fongicide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel
<b>Mention particulière</b>	Produit à faible risque au sens de l'article 47 du règlement (CE) 1107/2009

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A l'exception des cas liés à l'ajout d'un coformulant alternatif, pour la mise sur le marché français, la fabrication du produit s'opère exclusivement selon la nouvelle composition autorisée, dans un délai maximum de 12 mois à compter de la présente décision.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 27/01/2023

DocuSigned by:

*Charlotte Grastilleur*

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)